

SEANCE DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 21 février 2019 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fresney le Puceux, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L121.10 et L122.5 du Code des Communes.

Présents : M. Serge LANGEOIS, M. Didier ALPHONSE, Mme Bernadette LOISON, Mme Isabelle THERIN, Mme Emilie ESTEVES, M. Philippe CONDAMIN Philippe, M. Loïck LEGOUT, M. Richard DOIX, Mme Aurélie LECLERE, M. Didier MAUPAS, M. Ludovic LELANDAIS.

Pouvoirs: M. Gael MARCHAND a donné pouvoir à M. Loïck LEGOUT, Mme Christelle GUESDON a donné pouvoir à Mme Bernadette LOISON, M. Jean-François AUVRAY a donné pouvoir à M. Richard DOIX.

Absent excusé: M. Jean LAHOUSSE

Secrétaire de séance : Mme Isabelle THERIN

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le compte rendu de la séance précédente. N'ayant pas d'observation, Monsieur le Maire propose de débuter la séance, Madame Isabelle THERIN est nommée secrétaire de séance.

1- TRAVAUX AU CŒUR DE BOURG

Le chantier a débuté le 18 février 2019, dans un premier temps l'entreprise VALLOIS sécurise les périmètres, procède à la démolition des murs autour du monument aux morts et à l'emplacement de l'escalier entre la rue Tardif et le parvis haut.

L'Entreprise EIFFAGE interviendra pour la partie réseaux du 4 mars au 12 avril 2019, simultanément l'Entreprise VALLOIS réalisera la réfection des murs en pierre de Caen, le terrassement, la pose des pierres puis du parvis en béton.

L'Entreprise EIFFAGE procédera au stabilisé renforcé et à l'enrobé.

L'Entreprise VALLOIS plantera les vivaces des massifs, la plantation des arbres et des scions se fera avant le 11 novembre prochain.

Monsieur le Maire rappelle que les réunions de chantier se tiennent tous les jeudis matin à 11h30, la base de vie des entreprises se fait dans la maison du cœur de bourg mise à disposition par la mairie.

Monsieur LELANDAIS pense que la plantation de fruitiers n'est pas appropriée sur cette place, les fruits risquent de tâcher le sol mais aussi d'attirer les volatiles et les insectes.

Monsieur le Maire informe que les obus seront mis de côté à l'atelier communal, ce type d'objet est recherché par certains collectionneurs.

Monsieur ALPHONSE annonce aux membres du conseil municipal l'obligation de désigner un Coordonnateur SPS, à partir du moment où sont appelées à intervenir plusieurs entreprises, entreprises sous-traitantes incluses. Afin de prévenir les risques résultant de leurs interventions simultanées ou successives et de prévoir, lorsqu'elle s'impose, l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives.

Afin de pouvoir désigner ce coordonnateur SPS, il est proposé de retenir la Société qui intervient sur les projets de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir cette proposition et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur LEGOUT revient sur le projet initial où un plateau est normalement prévu. Suite à la réunion de chantier, il a été question de réduire la surface du plateau en raison d'un problème technique et notamment sur une entrée de garage. De ce fait, la suppression du plateau a été évoquée (signalétique obligatoire et pas esthétique, visuel gâché...), cette disparition de plateau serait une économie substantielle et réutilisée pour la gestion du pluvial, la fontaine, l'éclairage au sol...

La question qui se pose aujourd'hui : un simple revêtement grenaillé serait peut-être plus approprié au projet et moins contraignant pour la collectivité ? Ce point est à revoir avec l'Atelier VOLGA.

Plusieurs arrêtés de la circulation ont été pris pour toute la durée des travaux et notamment pour réglementer le stationnement de la rue Tardif et de la rue Principale.

<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL SUISSE-NORMANDE – CONVENTION DE MISE A</u> DISPOSITION DU SERVICE TECHNIQUE A L'ECOLE

Après exposé, le Conseil Municipal décide :

D'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition du service technique à l'école en vue d'exercer les fonctions d'entretien des espaces verts et travaux divers de l'école de Fresney le Puceux à compter du 1^{er} janvier 2019 et ce pour une durée de 24 mois. Le montant de la rémunération et des charges sociales seront remboursés par la CCCSN chaque année.

2- ANIMATIONS DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire reprend pour chaque association les événements à venir. M. le Maire félicite les associations pour leur dynamisme, leurs actions au sein de la commune.

Association Pour la Qualité de Vie à Fresney le Puceux :

8 mars : carnaval (départ de l'école à 16h45)

18 mai : randonnée « les Rhodos »

29 juin : découverte de l'élevage Fresnois

Association « Activités et Loisirs »

10 mars : repas « gigot bitume »

14 avril : vide grenier 21 avril : œufs de Pâques

19 mai : randonnée dans la baie du Mont St Michel (bus au départ de Fresney)

14 septembre : sortie des enfants

APE

15 mars : fête de la St Patrick 15 juin : kermesse des écoles

Caen Aéromodèles

13 et 14 avril : compétition ACER

Mai ou juin : meeting planeurs remorqués

8 et 9 juin : compétition internationale de Doogfigt

Comité jumelage Boulon/Fresney

7 au 11 juin : échange de familles en Angleterre 1 et 2 décembre : 25^{ème} marché de Boulon

Club « les Retrouvailles »

17 mars: organisation d'un loto

Juin : sortie du club

8 octobre : tournoi de pétanque

Monsieur le Maire rappelle que les bilans d'activités doivent parvenir en Mairie avant la fin du mois de février.

3- INFORMATIONS DIVERSES

<u>Route de Boulon</u>: le problème de la vitesse excessive route de Boulon a été soulevé par des administrés concernés, les membres du conseil municipal ont approuvé certaines requêtes des plaignants et a donc décidé de faire procéder dans un premier temps à des contrôles de vitesse par la Gendarmerie nationale.

Réunions:

Conseil d'école: mardi 26 février à 18h00

Commission départementale pour l'accessibilité à l'église : jeudi 28 février à 10h15 à la DDTM de Caen Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : jeudi 21 mars à 20h00 à la mairie de Bretteville s/ Laize

Monsieur ALPHONSE tient à revenir sur l'annonce faite par l'Industriel Saint-Louis Sucre annonçant la fermeture du site de Cagny en 2020 où des emplois sont menacés, il propose de rédiger une motion de soutien.

Prochain conseil municipal: jeudi 14 mars 2019 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

M. LANGEOIS Serge Mme LECLERE Aurélie

M. ALPHONSE Didier M. MARCHAND Gaël

(A donné pouvoir à M. LEGOUT L.)

Mme LOISON Bernadette M. CONDAMIN Philippe

(A pouvoir de Mme GUESDON Christelle)

M. LAHOUSSE Jean Mme THERIN Isabelle

(Absent excusé)

M. LEGOUT Loïck M. MAUPAS Didier

(A pouvoir de M. MARCHAND G.)

Mme GUESDON Christelle M. DOIX Richard

(A pouvoir de M. AUVRAY J.F.)

M. AUVRAY Jean-François Mme ESTEVES Emilie

(A donné pouvoir à M. DOIX R.)

M. LELANDAIS Ludovic